

Détecteur de présence radiofréquence

N° de commande : 0318 02

Détecteur de présence radiofréquence

N° de commande : 0318 04

Manuel d'utilisation

1 Consignes de sécurité

L'intégration et le montage d'appareillages électriques doivent être réservés à des électriciens spécialisés.

Risques de blessures, d'incendies ou de dégâts matériels. Lire en intégralité la notice et la respecter.

Risque d'explosion! Ne pas jeter les batteries au feu.

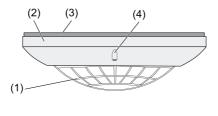
Risque d'explosion! Ne pas recharger les batteries.

La transmission radio est effectuée sur une voie de transfert non exclusive et par conséquent ne convient aucunement aux applications relevant du domaine de l'ingénierie de la sécurité, comme par ex. l'arrêt d'urgence, l'appel de secours.

Ne pas appuyer sur la fenêtre du capteur. Le dispositif peut être endommagé.

Ces instructions font partie intégrante du produit et doivent être conservées chez l'utilisateur final.

2 Conception de l'appareillage



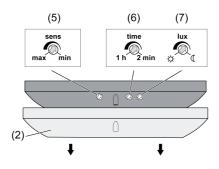


Figure 1

- (1) Fenêtre du capteur avec LED située en dessous
- (2) Anneau enjoliveur
- (3) Plaque de fond
- (4) Touche
- (5) Sélecteur de sensibilité
- (6) Sélecteur de temporisation de mise à l'arrêt
- (7) Sélecteur de valeur de consigne de luminosité

82536632 16.08.2016 1/14



3 Fonctionnement

Informations sur le système

La puissance d'émission, les caractéristiques de réception et l'antenne ne doivent pas être modifiées pour des raisons légales.

La portée d'un système radio composé d'un émetteur et d'un récepteur dépend de différents paramètres.

La sélection de l'emplacement de montage le plus adapté en tenant compte des paramètres du bâtiment permet d'optimiser la portée du système.

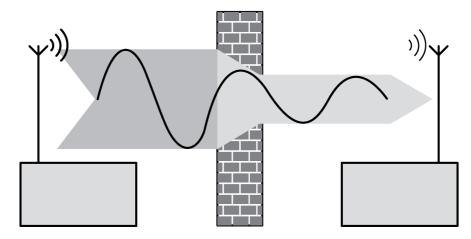


Figure 2: Portée réduite due à des obstacles de construction

Exemples pour la pénétration de différents matériaux :

| Matériau | Pénétration |
|------------------------------|-------------|
| Bois, Plâtre, Placoplâtre | env. 90 % |
| Brique, Panneau contreplaqué | env. 70 % |
| Béton armé | env. 30 % |
| Métal, Treillis métallique | env. 10 % |
| Pluie, Neige | env. 1-40 % |

Usage conforme

- Commutation et variation automatiques de l'éclairage en fonction des mouvements thermiques et de la luminosité ambiante
- Fonctionnement en association avec des actionneurs radio appropriés à partir de Release
 R2
- Montage sur plafond, en saillie

Caractéristiques produits

- Le détecteur de présence détecte les mouvements thermiques des personnes, des animaux et des objets
- Sensibilité, temps de mise à l'arrêt et valeur de consigne de luminosité réglables
- Cache à monter pour la délimitation de la zone de détection
- Régulation lumière constante avec actionneur de variation
- Régulation de lumière à 2 points avec actionneur de commutation
- Possibilité de changer la valeur de consigne de luminosité via un émetteur radio séparé
- Activation et désactivation de l'éclairage activables pour 2 heures
- Possibilité d'activation et de désactivation manuelles de la régulation de lumière
- Plusieurs détecteurs de présence peuvent être combinés pour un seul système.

- Appareillage à batteries

82536632 16.08.2016 **2/14**



4 Utilisation

4.1 Régulation de lumière avec actionneur de variation

Le détecteur de présence active l'actionneur de variation paramétré pour la durée de temporisation de mise à l'arrêt réglée en cas de passage sous la valeur de consigne de luminosité réglable et en cas de détection de mouvement. Toute autre détection de mouvement relance la temporisation de mise à l'arrêt. L'actionneur de variation effectue une régulation lumière constante en fonction de la valeur de consigne de luminosité.

L'éclairage est désactivé dans les cas suivants :

- Après l'écoulement de la temporisation de mise à l'arrêt réglable.
- En cas de forte luminosité ambiante. Si, en cas de niveau de variation minimum, la valeur de consigne de luminosité est dépassée de plus de 40 % pendant 15 minutes. La temporisation de mise à l'arrêt est relancée à chaque détection de mouvement. Si la luminosité descend sous la valeur de consigne de luminosité, la régulation de lumière démarre en commençant par le niveau de variation minimum.

Activer manuellement la régulation de lumière

La régulation de lumière peut également être activée manuellement en cas de charge désactivée, par ex. si la régulation de lumière doit être activée immédiatement lorsque quelqu'un pénètre dans la zone surveillée. Lors de la première détection, le détecteur de présence peut mettre quelques secondes à démarrer la régulation de lumière.

Actionner brièvement un émetteur radio paramétré dans l'actionneur.
 La régulation de lumière est activée. Si aucun mouvement n'est détecté immédiatement après l'activation manuelle pour une durée de 2 minutes, l'actionneur se désactive à nouveau.

Désactiver manuellement la régulation de lumière

Une régulation de lumière active peut être désactivée manuellement.

Actionner brièvement un émetteur radio paramétré dans l'actionneur.

La régulation de lumière est désactivée. L'actionneur reste désactivé tant qu'un mouvement est détecté, par ex. pendant une présentation sur vidéo-projecteur. En cas d'absence de mouvement et après l'écoulement d'un temps de commutation d'env. 2 minutes, l'actionneur repasse en fonctionnement automatique.

Modifier provisoirement la valeur de consigne de luminosité

La valeur de consigne de luminosité réglée dans le mode de test de la régulation de lumière peut être modifiée provisoirement.

- Actionner un émetteur radio paramétré dans l'actionneur de variation pendant plus de 1 seconde.
 - La luminosité de l'éclairage raccordé est modifiée. Ce nouveau niveau de luminosité est enregistré dans l'actionneur comme valeur de consigne de luminosité jusqu'à la désactivation suivante.
- Étant donné que plusieurs minutes peuvent s'écouler avant l'enregistrement, le nouveau niveau de luminosité doit être maintenu à un niveau constant pendant env. 1 minute.

Modifier la valeur de consigne de luminosité en permanence

Si la valeur de consigne de luminosité provisoire est déjà active depuis env. 2 minutes, elle peut être reprise comme valeur de consigne de luminosité permanente.

82536632 16.08.2016 **3/14**

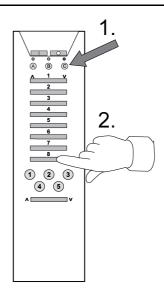


Figure 3

- Avec émetteur radio manuel : sélectionner le groupe de canaux **C**, puis appuyer sur la touche de canal **8** (Λ ou V) pendant plus de 1 seconde (figure 3).
 - Pour confirmer le changement de la valeur de consigne, la LED de l'actionneur de variation s'allume pendant env. 1 seconde.
- i Une étiquette autocollante destinée à l'émetteur radio manuel confort avec les fonctions préréglées de régulation de lumière est fournie à la livraison.
- Utilisation avec garniture à poussoir radio : si la lampe est allumée, appuyer sur toute la garniture à poussoir radio pendant plus de 3 secondes.
 - Un bourdonnement court se fait entendre pour confirmer le changement de la valeur de consigne.
- i Pour réenregistrer la valeur de consigne de luminosité réglée sur le détecteur de présence, activer le mode de test de la régulation de lumière (voir chapitre Mise en service).

Activation pour 2 heures

La fonction « Activation pour 2 heures » est disponible dès qu'un détecteur de présence et un émetteur radio manuel confort sont paramétrés dans un actionneur de variation.

- Sélectionner le groupe de canaux **C**, puis appuyer sur la touche de canal **7**/\ pendant plus de 1 seconde.
 - L'actionneur de variation affecté est activé avec la luminosité maximale pendant 2 heures et ne réagit plus aux télégrammes du détecteur de présence. Après l'écoulement des 2 heures, le fonctionnement automatique est réactivé.

La fonction « Activation pour 2 heures » peut être interrompue à tout moment.

Actionner brièvement un émetteur radio paramétré dans l'actionneur de variation. En fonction de l'utilisation des touches, l'actionneur de variation est désactivé pendant 2 minutes ou reste activé. En cas d'absence de détection de mouvement et après l'écoulement du temps de commutation, l'actionneur de variation repasse en fonctionnement automatique.

Désactivation pour 2 heures

La fonction « Désactivation pour 2 heures » est disponible dès qu'un détecteur de présence et un émetteur radio manuel confort sont paramétrés dans un actionneur de variation.

- Sélectionner le groupe de canaux C, puis appuyer sur la touche de canal 7V pendant plus de 1 seconde.
 - L'actionneur de variation affecté est désactivé pendant 2 heures et ne réagit plus aux télégrammes du détecteur de présence. Après l'écoulement des 2 heures, le fonctionnement automatique est réactivé.

La fonction « Désactivation pour 2 heures » peut être interrompue à tout moment.

82536632 16.08.2016 4/14



Actionner brièvement la touche d'activation d'un émetteur radio paramétré dans l'actionneur de variation.

L'actionneur de variation s'allume pendant 2 minutes. En cas d'absence de détection de mouvement et après l'écoulement du temps de commutation, l'actionneur de variation repasse en fonctionnement automatique.

4.2 Régulation de lumière avec actionneur de commutation

Le détecteur de présence active l'actionneur de commutation paramétré pour la durée de temporisation de mise à l'arrêt réglée en cas de passage sous la valeur de consigne de luminosité réglable et en cas de détection de mouvement. Toute autre détection de mouvement relance la temporisation de mise à l'arrêt. L'actionneur de commutation effectue une régulation de lumière à 2 points en fonction de la valeur de consigne de luminosité.

L'éclairage est désactivé dans les cas suivants :

- Après l'écoulement de la temporisation de mise à l'arrêt réglable.
- Si la valeur réelle de luminosité dépasse la valeur de consigne de luminosité de plus de 100 % pendant env. 15 minutes.
 - La temporisation de mise à l'arrêt est relancée à chaque détection de mouvement. Si la luminosité descend sous la valeur de consigne de luminosité, l'éclairage se rallume.

Activer ou désactiver manuellement la régulation de lumière

L'activation ou la désactivation manuelle de la régulation de lumière s'effectue comme pour la régulation de lumière avec un actionneur de variation (voir Régulation de lumière avec actionneur de variation).

Modifier la valeur de consigne de luminosité en permanence

La valeur réelle de luminosité actuelle peut être reprise comme valeur de consigne de luminosité dans l'actionneur de commutation. La valeur de consigne de luminosité réglée manuellement sur le détecteur de présence est alors écrasée. La reprise de la valeur réelle de luminosité s'effectue comme pour la régulation de lumière avec un actionneur de variation (voir Régulation de lumière avec actionneur de variation).

Activation ou désactivation pour 2 heures

L'activation ou la désactivation pour 2 heures s'effectue comme pour la régulation de lumière avec un actionneur de variation (voir Régulation de lumière avec un actionneur de variation).

4.3 Fonctionnement en scènes de lumière

Utiliser la touche de scène de lumière

L'actionneur lié à la régulation de lumière peut être intégré à des scènes de lumière avec d'autres actionneurs et à la fonction Marche totale ou Arrêt total. Aucune régulation de lumière n'a lieu.

| Appui sur une touche | Réaction de l'actionneur |
|--|---|
| Appuyer sur la touche de scène de lumière ou la touche Marche totale | La lumière s'allume pendant au moins 2 minutes. La temporisation de mise à l'arrêt du détecteur de présence démarre en cas de détection de mouvement. |
| Appuyer sur la touche Arrêt total | La lumière s'éteint pendant 2 minutes. Les 2 minutes redémarrent en cas de détection de mouvement. |

L'actionnement bref d'un émetteur paramétré dans l'actionneur permet de relancer la régulation de lumière.

Utiliser la touche de variation maître

Après qu'une scène de lumière a été appelée, la luminosité de toute la scène de lumière peut être modifiée par une touche de variation maître. L'actionneur intégré à la régulation de lumière présente les réactions suivantes :

82536632 16.08.2016 **5/14**



| Utilisation | Réaction de l'actionneur |
|--|--|
| Appuyer brièvement sur la touche de variation maître Λ | La lumière s'allume. La régulation de lumière est active. |
| Appuyer brièvement sur la touche de variation maître V | La lumière s'éteint pendant 2 minutes. Les 2 minutes redémarrent en cas de détection de mouvement. |
| Appuyer longuement sur la touche de variation maître Λ | La luminosité augmente |
| Appuyer longuement sur la touche de variation maître V | La luminosité diminue |

- Pour l'émetteur radio manuel confort, la touche de variation maître se trouve sous les 5 touches de scène de lumière. La touche de variation maître de l'émetteur manuel agit sur tous les actionneurs qui font partie de la dernière scène de lumière appelée.
- Avec l'émetteur radio mural, les touches de canal 4+ et 4- possèdent la fonctionnalité de variation maître, si au moins une des autres touches est réglée sur le fonctionnement en scènes de lumière. Avec l'émetteur radio mural à 3 paires de touches, ce sont les touches de canal 3+ et 3-. La touche de variation maître de l'émetteur mural agit uniquement sur le récepteur radio qui est intégré à la régulation de lumière.

5 Informations destinées aux électriciens

5.1 Montage et branchement électrique

Sélection de l'emplacement de montage

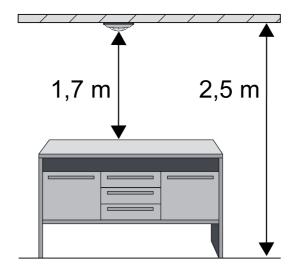


Figure 4

Le détecteur de présence est monté au plafond de la pièce et surveille la surface située en dessous (figure 4).

Le détecteur de présence possède une zone de détection de 360° et est plus sensible au centre que sur les bords.

C'est pourquoi le détecteur de présence doit être monté directement au-dessus du plan de travail.

82536632 16.08.2016 6/14

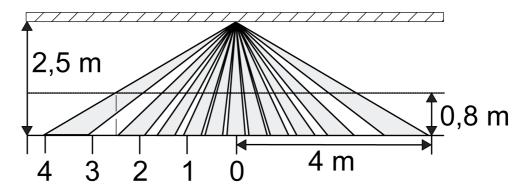


Figure 5: Zone de détection

La portée est d'env. 5 m de diamètre à hauteur de table, c.-à-d. env. 80 cm. Au sol, on obtient une portée d'un diamètre d'env. 8 m(figure 5).

Ces indications se rapportent à un montage au plafond à une hauteur de 2,5 m.

Les hauteurs de montage supérieures à 2,5 m entraînent simultanément un élargissement de la zone de détection et une diminution de la densité de détection et de la sensibilité

- Le cache à monter permet de délimiter la zone de détection, par ex. pour exclure les sources d'interférence.
- Sélectionner un emplacement sans vibrations car elles peuvent entraîner des commutations involontaires.
- Éviter les sources d'interférence dans la zone de détection. Les sources d'interférence, par ex. les chauffages, la ventilation, la climatisation et les éclairages en refroidissement peuvent entraîner des commutations involontaires.

Monter le détecteur de présence

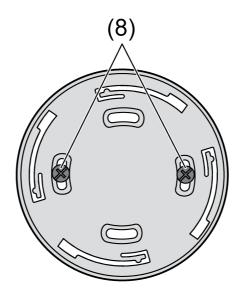


Figure 6

- Fixer la plaque de fond au plafond de la pièce avec les vis fournies (8) (figure 6).
- Insérer les batteries.
- Orienter le détecteur de présence de telle sorte que le capteur de luminosité se trouve du côté opposé à la fenêtre. L'influence de la lumière diffusée est ainsi réduite.
- Placer le détecteur de présence sur la plaque de fond et le tourner d'env. 45° dans le sens antihoraire, jusqu'à l'entendre s'enclencher.

82536632 16.08.2016 **7/14**



Changer les batteries

Le détecteur de présence fonctionne avec 4 batteries (voir Caractéristiques techniques). Les batteries zinc-charbon R 03 et les batteries rechargeables ne doivent pas être utilisées.

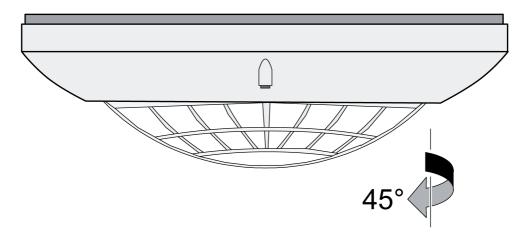


Figure 7

- Tourner le détecteur de présence sur env. 45° dans le sens horaire pour le détacher de la plaque de fond (figure 7).
- Retirer les vieilles batteries.

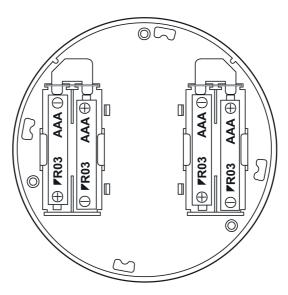


Figure 8

Après l'insertion des batteries, l'appareil émet tout d'abord des télégrammes d'apprentissage pendant env. 30 secondes. Aucun actionneur ne doit se trouver dans le mode de programmation pendant ce temps. Dans le cas contraire, un paramétrage indésirable se produit.



AVERTISSEMENT!

Risque de brûlure.

Les batteries peuvent éclater et couler.

Remplacer toutes les batteries d'un ensemble en même temps.

Remplacer les batteries uniquement par un type identique ou équivalent.

Insérer des batteries neuves. en veillant à respecter la polarité (figure 8).

82536632 16.08.2016 **8/14**



■ Placer le détecteur de présence sur la plaque de fond et le tourner d'env. 45° dans le sens antihoraire, jusqu'à l'entendre s'enclencher.

5.2 Mise en service

Paramétrer le détecteur de présence dans le récepteur radio

Le détecteur de présence doit être paramétré uniquement dans un seul récepteur pour la régulation de lumière. Le processus de paramétrage entraîne uniquement une attribution dans le récepteur.

Lors du paramétrage d'un détecteur de présence, la sensibilité du récepteur est réduite à env. 5 m. La distance entre le récepteur et le détecteur de présence à paramétrer doit donc être comprise entre 0,5 m et 5 m.

Un détecteur de présence radio ne fonctionne pas en association avec un garde de radio. Pour cette raison, aucun garde de radio ne doit être paramétré dans le récepteur correspondant et doit être effacé le cas échéant. Dans le cas contraire, il est impossible de paramétrer le détecteur de présence et le récepteur radio reste dans le mode de programmation.

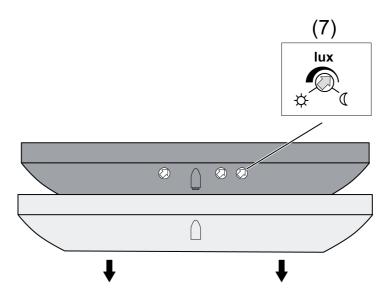


Figure 9: Sélecteur de luminosité

Lors du paramétrage du premier détecteur de présence dans le récepteur, le bouton de réglage de la luminosité (7) ne doit pas être placé sur le symbole lune (figure 9). Un détecteur de présence réglé de cette manière ne peut pas être paramétré en premier dans un récepteur.

- i À l'état de livraison, le sélecteur est placé sur le symbole soleil.
- i Il est possible de paramétrer d'autres détecteurs de présence dans le récepteur radio (voir chapitre Système de détecteur de présence).
- Retirer les batteries du détecteur de présence pendant env. 2 minutes.
- Commuter le récepteur en mode de programmation (voir Instructions du récepteur).
- Réinsérer les batteries dans le détecteur de présence.
 Le détecteur de présence émet des télégrammes d'apprentissage pendant env. 30 secondes. Le récepteur quitte le processus d'apprentissage (voir Instructions du récepteur).
- Commuter à nouveau le récepteur dans le mode de fonctionnement (voir Instructions du récepteur).

Le détecteur de présence est paramétré dans le récepteur radio.

Régler la sensibilité, la temporisation de mise à l'arrêt et la valeur de consigne de luminosité

La valeur réelle de luminosité mesurée sur le détecteur de présence comporte la lumière artificielle et la lumière du jour réfléchies et dépend des propriétés réfléchissantes des surfaces situées en dessous du détecteur de présence.

82536632 16.08.2016 **9/14**



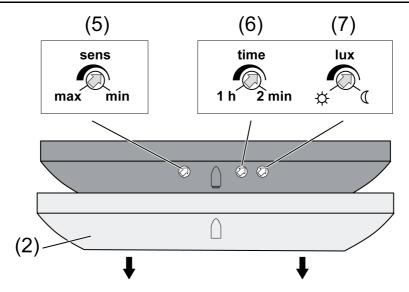


Figure 10: Sélecteurs

Retirer l'anneau enjoliveur (2) du détecteur de présence (figure 10).

Le sélecteur **sens** (5) permet de régler la sensibilité du capteur de la sensibilité minimale à maximale.

i En cas de sensibilité minimale, le détecteur de présence ne se déclenche pas.

Le sélecteur **time** (6) permet de régler la temporisation de mise à l'arrêt du capteur entre env. 2 minutes et 1 heure. La position moyenne correspond à env. 15 minutes. La temporisation de mise à l'arrêt doit tout d'abord être réglée sur env. 10 minutes.

Le sélecteur **lux** (7) permet de régler les valeurs de consigne de luminosité entre env. 3 lux, symbole lune, jusqu'à env. 2000 lux, symbole soleil. La position moyenne correspond à env. 100 lux.

- Placer les sélecteurs sens, time et lux sur la valeur souhaitée.
- La valeur de consigne de luminosité réglée est d'abord envoyée au récepteur paramétré dans le mode de test de la régulation de lumière et y est enregistrée (voir Mode de test de la régulation de lumière).
- Remonter l'anneau enjoliveur. Le capteur de luminosité doit s'encliqueter dans l'emplacement correspondant de l'anneau enjoliveur.
- Activer le mode de test de la régulation de lumière.

Mode de test de la régulation de lumière : tester la régulation de lumière

La valeur de consigne de luminosité réglée sur le détecteur de présence est envoyée au récepteur paramétré dans le mode de test de la régulation de lumière et y est enregistrée. Le récepteur compare la valeur réelle de luminosité reçue avec la valeur de consigne enregistrée et effectue la régulation de lumière. Un réglage précis peut être réalisé ultérieurement par radio, si les émetteurs appropriés sont paramétrés.

Aucune détection de mouvement n'est effectuée dans le mode de test de la régulation de lumière, mais un équilibrage rapide des valeurs de consigne et réelle de luminosité.

82536632 16.08.2016 **10/14**



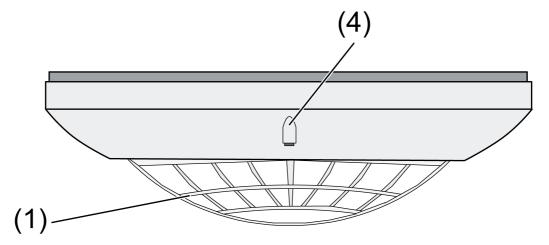


Figure 11

Le détecteur de présence doit être paramétré dans le récepteur.

- Pour activer le mode de test de la régulation de lumière, appuyer sur la touche (4) pendant au moins 1 seconde (figure 11).
 - Le mode de test de la régulation de lumière est activé pour env. 5 minutes. Pendant ce temps, la LED (1) située derrière la fenêtre du capteur clignote, d'abord 10 fois rapidement, puis périodiquement toutes les 5 secondes.
- Régler la valeur de consigne de luminosité sur le détecteur de présence (7) de manière à ce que le niveau de luminosité obtenu dans la pièce corresponde à la luminosité souhaitée ou que la lumière s'allume (figure 9). La pièce doit éventuellement être obscurcie pour ce faire.
- i En cas d'utilisation d'actionneurs de variation, le changement de valeur de consigne de luminosité peut durer env. 1 minute.
- Pour quitter le mode de test de la régulation de lumière, appuyer brièvement sur la touche
 (4) ou attendre env. 5 minutes.

Mode d'épreuve de marche : tester la zone de détection

Dans le mode d'épreuve de marche, la zone de détection du détecteur de présence peut être contrôlée indépendamment de la luminosité. Si le détecteur de présence détecte un mouvement dans le mode d'épreuve de marche, il active le récepteur paramétré pendant env. 10 secondes.

- Pour activer le mode d'épreuve de marche, appuyer sur la touche (4) pendant moins de 1 seconde (figure 11).
- Définir la zone de détection en veillant à une détection sûre et aux sources d'interférence. Si nécessaire, délimiter la zone de détection en utilisant un cache à monter.
 - Le mode d'épreuve de marche est activé pendant env. 10 minutes. Pendant ce temps, la LED située derrière la fenêtre du capteur (1) clignote env. 6 fois pour chaque processus d'émission.
- Pour quitter le mode d'épreuve de marche, appuyer brièvement sur la touche (4) ou attendre env. 10 minutes.

82536632 16.08.2016 **11/14**



Délimiter la zone de détection

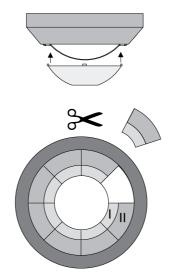


Figure 12: Cache à monter

Le cache à monter permet de délimiter la zone de détection, par ex. pour exclure les sources d'interférence.

| Taille du cache | Zone de détection au sol |
|--------------------|--------------------------|
| cache complet | Ø env. 2,2 m |
| zone I coupée | Ø env. 4 m |
| zone I + II coupée | Ø env. 6 m |
| sans cache | Ø env. 8 m |

Toutes les indications sont valables pour une hauteur de montage de 2,5 m

- Retirer le cache à monter.
- En cas de besoin, couper le cache à monter avec des ciseaux le long des lignes marquées.
- Monter le cache.

Système de détecteur de présence : paramétrer les détecteurs de présence maître et esclave

Pour surveiller des surfaces plus importantes, plusieurs détecteurs de présence peuvent être utilisés en commun dans un seul système. Un détecteur de présence doit être défini comme poste principal, maître, dans le système de détecteur de présence. Tous les autres détecteurs de présence fonctionnent comme poste auxiliaire, esclave (figure 13).

i Le nombre de détecteurs de présence utilisables dans une installation radio est limité. En fonction de l'environnement, l'utilisation de plus de 8 détecteurs de présence peut perturber le fonctionnement.

82536632 16.08.2016 **12/14**



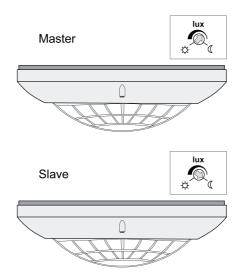


Figure 13: Maître – esclave

- Respecter l'ordre : paramétrer d'abord le détecteur de présence maître, puis les détecteurs de présence esclaves.
- Régler la valeur de consigne de luminosité souhaitée sur le détecteur de présence maître.
 Cette valeur s'applique à l'ensemble du système.
- Paramétrer le détecteur de présence maître (voir Paramétrer le détecteur de présence dans le récepteur radio).
- i Si un maître est déjà paramétré, tout autre maître écrase le précédent, c.-à-d. que le maître précédent est supprimé.
- Pour les détecteurs de présence esclaves, régler la valeur de consigne de luminosité sur le minimum (symbole lune).
- Paramétrer les détecteurs de présence esclaves (voir Paramétrer le détecteur de présence dans le récepteur radio).
- Régler la temporisation de mise à l'arrêt séparément sur chaque détecteur de présence. En cas d'appel d'un récepteur par un détecteur de présence, la temporisation de mise à l'arrêt de ce dernier est activée.
- Régler la sensibilité séparément sur chaque détecteur de présence.
- Activer le mode de test de la régulation de lumière sur le détecteur de présence maître, pour que les données soient reprises dans le récepteur radio.

6 Annexes



Retirer immédiatement les batteries vides et les éliminer dans le respect de l'environnement. Ne pas jeter les batteries avec les ordures ménagères. L'administration municipale fournit des informations sur l'élimination respectueuse de l'environnement. Conformément aux prescriptions légales, l'utilisateur final est dans l'obligation de restituer les batteries usagées.

6.1 Caractéristiques techniques

Tension nominale
Type de batterie
Température ambiante
Degré de protection
Dimension Ø×H
Fréquence radio
Catégorie de récepteur
Portée émetteur en champ libre
Puissance d'émission
Temporisation de désactivation
Réglage de la luminosité

DC 6 V 4 piles alcalines LR 03 0 ... +45 °C IP 20 103x42 mm 433,05 MHz ... 434,79 MHz 2 typ. 100 m < 10 mW env. 2 ... 60 min env. 3 ... 2000 lx

82536632 16.08.2016 **13/14**



6.2 Aide en cas de problème

L'éclairage ne s'allume pas.

Cause 1 : le réglage de la sensibilité du détecteur de présence est trop faible.

Augmenter la sensibilité (voir chapitre Mise en service).

Cause 2 : les batteries du détecteur de présence sont vides.

Changer les batteries (voir chapitre Montage).

Cause 3 : portée radio dépassée.

Contrôler la situation de montage. Les obstacles de construction réduisent la portée. Utilisation d'un répéteur de transmission radio.

Cause 4 : la luminosité ambiante est plus forte que la valeur de consigne de luminosité.

Diminuer la valeur de consigne de luminosité (voir chapitre Mise en service).

En cas d'utilisation d'un actionneur de commutation : l'éclairage s'éteint et s'allume de manière répétée, ce qu'on appelle « instabilité de la lumière ».

Cause : la valeur de consigne de luminosité réglée sur le détecteur de présence est trop basse. Augmenter la valeur de consigne de luminosité (voir chapitre Mise en service).

La LED clignote env. 10 fois lors d'un processus d'émission.

Cause : les batteries du détecteur de présence sont presque vides.

Changer les batteries (voir chapitre Montage).

6.3 Conformité

La société Gira Giersiepen GmbH & Co. KG déclare par la présente que le type d'installation radio

N° de commande 0318 02 / 0318 04

est conforme à la directive 2014/53/CE. La référence d'article complète figure sur l'appareil. La déclaration de conformité CE intégrale est disponible aux adresses Internet suivantes : www.gira.de/konformitaet

6.4 Garantie

La garantie est octroyée dans le cadre des dispositions légales concernant le commerce spécialisé.

Veuillez remettre ou envoyer les appareils défectueux port payé avec une description du défaut au vendeur compétent pour vous (commerce spécialisé/installateur/revendeur spécialisé en matériel électrique). Ceux-ci transmettent les appareils au Gira Service Center.

Gira

Giersiepen GmbH & Co. KG

Elektro-İnstallations-Systeme

Industriegebiet Mermbach Dahlienstraße 42477 Radevormwald

Postfach 12 20 42461 Radevormwald

Deutschland

Tel +49(0)21 95 - 602-0 Fax +49(0)21 95 - 602-191

www.gira.de info@gira.de

82536632 16.08.2016 **14/14**